

SERVICE D'INTERPRÉTARIAT

# TROUVER LES MAUX ET LES BONS MOTS.

Pour vous accompagner lors de vos consultations, faites appel au Service d'Interprétariat Professionnel mis en place par la Fédération des URPS Centre-Val de Loire.

**Simple, gratuit, rapide et confidentiel.**

Inscrivez-vous dès maintenant



[contact@fedeurps-centre.org](mailto:contact@fedeurps-centre.org)

# ACCÉDEZ À UN INTERPRÈTE EN CONSULTATION.

Pour faire face à la barrière de la langue et **trouver les mots justes** pour expliquer à votre patient sa pathologie ou les soins nécessaires à sa prise en charge, la Fédération des URPS met à votre disposition un service d'interprétariat :



Gratuit



24h/24  
7j/7\*



En 3mn



Confidentiel

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### Étape 1 | Inscription

> Je m'inscris par mail :  
[contact@fedeurps-centre.org](mailto:contact@fedeurps-centre.org)

(en indiquant mon nom, prénom, profession et lieu d'exercice)

> Je reçois mon **code d'identification**

### Étape 2 | En consultation

> J'appelle le n° du service :  
**01 53 26 52 62**

Je fournis mon nom et mon code d'identification

> Je suis mis en relation avec un interprète à qui j'explique le contexte de ma consultation

### A propos

Ce service d'interprétariat est réservé aux **professionnels de santé libéraux relevant d'une URPS** et aux **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** de la région Centre-Val de Loire. Il est assuré par **ISM Interprétariat**, association et 1er organisme d'interprétariat en milieu médico-social en France.

\*Accessible 24h/24 et 7j/7 par téléphone et en Visio sur RDV, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, réservation 48h à l'avance au 01 53 26 52 72.